

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 2 juin 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 39
Nombre de représentés : 00
Nombre de votants : 39

L'AN DEUX MILLE VINGT, le mardi deux juin, le Conseil Municipal du Port s'est réuni au Complexe Sportif Municipal, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie Testan.

OBJET

Affaire n° 2020-29

SOUTIEN AUX ENTREPRISES
LOCALES DANS LE CONTEXTE DE
CRISE SANITAIRE - MESURE
D'ABATTEMENT DE LA TAXE
LOCALE SUR LA PUBLICITE
EXTERIEURE

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Paméla Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Breda, M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie Mourgaye, Mme Valérie Auber.

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 27 mai 2020 et affichée le 27 mai 2020.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 24 JUIN 2020

Absents représentés : Néant.

Arrivée (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absents : Néant.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire n° 2020-029

**SOUTIEN AUX ENTREPRISES LOCALES DANS LE CONTEXTE DE CRISE
SANITAIRE – MESURE D’ABATTEMENT DE LA TAXE LOCALE SUR LA
PUBLICITE EXTERIEURE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l’ordonnance n° 2020-460 du 22 avril 2020 portant diverses mesures prises pour faire face à l’épidémie de Covid-19 ;

Vu le rapport présenté en séance le 2 juin 2020 relatif au soutien aux entreprises locales dans le contexte de crise sanitaire – mesure d’abattement de la taxe locale sur la publicité extérieure ;

Après avoir délibéré et à l’unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d’accorder un abattement de 50% de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) aux entreprises du territoire communal pour l’exercice 2020 ;

Article 2 : d’autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les documents se rapportant à cette affaire.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU